



Transformer un CDD pour surcroit d'activité en cdi par avenant?

Par **coccinelle995**, le **16/04/2013** à **18:00**

Bonjour,

Mon CDD pour surcroit d'activité temporaire ce termine et mon employeur propose un avenant CDI sur le même contrat, peut il faire cela et doit il me le proposer dans un délais précis ?

Par **moisse**, le **16/04/2013** à **18:56**

Bonjour

Oui

Au plus tard le dernier jour de travail avant l'échéance du CDD.

Un employeur avisé préviendra avant, pour éviter que le salarié qu'il compte embaucher ne cherche (et trouve) son bonheur ailleurs.